DIRECTION DES AFFAIRES MÉDICALES

CH Montperrin

Profil de poste de Praticien Hospitalier / Praticien contractuel Psychiatrie Générale

Identification du poste	Classification RH
➔ **N° FINESS établissement d'affectation** : 130000433. ➔ **GHT de rattachement** : Bouches du Rhône, « Hôpitaux de Provence ». ➔ **Affectation :** Pôle : Psychiatrie générale EST. Service : Secteur 27 : Aix-Gardanne-Trets ➔ **Quotité :** Exercice à temps plein (10 demi-journées hebdomadaires). ➔ **Statut :** Praticien Hospitalier ou Praticien contractuel, psychiatre.	☒Médecin ☐Pharmacien **Spécialité d'exercice :** ☒Psychiatrie ☐Pédopsychiatrie ☐Médecine et spécialités médicales ☐Pharmacie **Surspécialité :** ☐Addictologie ☐Psychiatrie de la personne âgée ☐Psychiatrie légale ☐Psychiatrie périnatale ☒Psychiatrie générale

☒ Poste vacant, prise de fonction dès que possible

Description du contexte/environnement du poste

L'établissement :

Le Centre hospitalier Montperrin est un établissement public de santé spécialisé, en charge du service public. Il assure la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi thérapeutique de personnes souffrant de troubles psychiques et participe à la mise en œuvre d'actions de santé publique ainsi qu'à la formation des futurs médecins et pharmaciens ainsi que des professionnels paramédicaux, tels les infirmiers et aides-soignants.

Etablissement de santé mentale situé dans la ville d'Aix-en-Provence et desservant une population de 556 000 habitants, il recouvre les secteurs d'Aix en Provence-Gardanne-Trets, Pertuis, Miramas-Salon, Berre-Vitrolles. Sa capacité est de 495 lits et places installés et 11 lits de crise de courte durée (C.A.P. 48 Aix et Salon).

Le centre Hospitalier de Montperrin fait partie des établissements membre d'une fédération régionale de recherche en santé mentale et psychiatrie.

Ses projets :

Notre établissement dispose d'un **projet médico-soignant** pour les années **2023-2027** dont l'objectif est d'apporter, par des structures de soins et une organisation repensée et rénovée, des réponses encore plus adaptées aux divers profils de patient et modes de prise en charge.

En 2024, le Centre Hospitalier Montperrin a mis en place un plan d'attractivité en faveur du personnel médical. Ce plan d'attractivité se décompose en trois axes :

- L'optimisation des rémunérations : des conditions d'entrée attractives, une gratification de l'activité multisite, une gratification de l'engagement institutionnel, des possibilités de compléments de revenus**.**
- Conditions matérielles et équipements : des conditions d'accueil et d'installation, des possibilités de formation pour tous, un accès facilité aux transports, des solutions de restauration.
- Conciliation vie professionnelle et vie personnelle : des mesures favorisant la compatibilité de l'exercice avec une vie de famille, du télétravail, un accès au sport et à la culture.

L'organisation polaire de l'établissement :

Le Centre Hospitalier est organisé en **6 pôles cliniques et médico-techniques**, chacun sous la responsabilité d'un médecin-chef de pôle :

- **Deux pôles de psychiatrie générale** (pôle Ouest et pôle Est),

- **Un pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent**,

- **Un pôle Transversal** regroupant la Fédération Accueil Urgences et Psychiatrie de Liaison, le service de consultations somatiques (hygiène et diététique), le CSAPA Villa Floréal, le service d'Addictologie, et la pharmacie à usage intérieur.

- **Un pôle Ressources** composé d'un service de réhabilitation, d'un service TSA (Trouble du Spectre Autistique), d'un service dédié aux patients en situation de précarité, d'un service de psychiatrie de la personne âgée, du département d'Information Médicale et d'un centre d'art contemporain, le 3 BIs F.

- **Un Pôle Soins Psychiatriques Ambulatoires aux Détenus (SPAD).**

Caractéristique du lieu d'exercice

Secteur Aix-Gardanne-Trets :

Secteur de psychiatrie générale de 110 000 habitants de plus de 18 ans, englobant une partie de la ville d'Aix en Provence, la ville de Gardanne et le canton de Trets.

Service gérant :

- Une unité d'hospitalisation de 23 lits,
- 10 lits dans une unité mutualisée de l'autre secteur du pôle,
- Un CMP aixois avec une équipe mobile de soins intensifs,
- Un CMP/ hôpital de jour/ CATTP à Rousset,
- Un CMP/ hôpital de jour/ CATTP à Gardanne,
- Avec une équipe médicale de 9 médecins et un poste d'interne.

Service situé au sein du Pôle Est de Psychiatrie générale qui regroupe :

- Un autre secteur de taille équivalente,
- Un service intersectoriel (pour les deux secteurs du pôle) avec :
  - Une unité de soins intensifs de 15 lits dans laquelle intervient un des médecins du secteur
  - Une équipe mobile d'alternative à l'hospitalisation
  - Un CATTP aixois,
  - Un hôpital de jour aixois,
  - Des thérapies spécifiques.

Responsables fonctionnels

Pôle EST : Chef de pôle **Dr PONS FORIEL Martine.**

Service Aix-Gardanne-Trets : Chef de service **Dr ANTONI Françoise.**

Missions générales

Activités principales :

Les Praticiens hospitaliers du service interviennent dans les unités temps plein et en extra hospitalier (CMP/HDJ/CATTP).

L'exercice en CMP tient compte et valorise les compétences spécifiques des praticiens.

Possibilité d'exercice dans l'équipe mobile d'alternative à l'hospitalisation.
Possibilité de participation à de la recherche clinique

Les praticiens participent à la continuité des soins du service en semaine et le samedi matin (un samedi matin sur 7). Ce temps peut être récupéré ou rémunéré en TTA au choix du praticien.

Ils participent également au tableau de garde du CAP 72, aux urgences du centre hospitalier général d'Aix en Provence, pour les PH (une garde par mois) ou au tableau de garde de l'établissement pour les PH contractuels (une à deux gardes par mois).

Compétences attendues ou souhaitées

Compétences :

- Intérêt pour le travail en équipe pluridisciplinaire
- Participation aux projets de service et de pôle
- Investissement institutionnel

Diplômes et certification :

- DES de psychiatrie.

Contacts

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :

- Le Chef de service :

Le Dr ANTONI Françoise
Tel (secrétariat) 04.42.16.16.27
Mail : francoiseantoni@ch-montperrin.fr avec copie à virginie.anthoene@ch-montperrin.fr

Lettre de candidature et CV sont à adresser à :

- La Direction des Ressources Humaines et des Affaires Médicales :

Tél : 04.42.16.20.07 / 04.42.16.49.92
Mail : dam@ch-montperrin.fr